L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No Entre Conti et Bienville

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 JUIN 1861.

G. F. WEISSE, F. LIMET, S. DUFOUR, S. HARRY { Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 4 JUIN.

Voir la seconde page, pour:

LE FEUILLETON.
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,
LE DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 45 & 47 Vieille Levée—Rubans, mousselines, serviettes, soieries, baréges, &c., &c.

Par C. E. Forstall, au coin des rues Johnson & Kerlerec—Meubles, bijoux et montre.

Avertissement à la France.

On avait fait à M. Seward, secrétaire d'Etat de M. Lincoln, une grande réputation d'homme d'Etat, et sa première attitude, lors de son entrée au pouvoir, nous avait fait croire qu'il possédait, à un certain degré, les qualités indispensables au premier ministre d'une grande nation. Mais, depuis, nos illusions à cet égard se sont complètement dissipées, et chaque jour nous révèle la faiblesse intellectuelle de ce prétendu grand homme. Le mensonge brutal remplace chez lui la dissimulation habile que Machiavel recommande aux gouvernants. Tromper ou ennemi est une ruse que les organes républicains trouvent toute naturelle—les rebelles ne sont-ils pas hors la loi? Forcer les officiers des Etats Unis faits prisonniers et relâchés sur parole à violer leur serment en portant de nouveau les armes contre le Sud, parait fort juste à la conscience large de M. Lincoln et de son ministre—est-on lié par une parole donnée à des rebelles? Quand au dix-neuvième siècle un gouvernement en arrive à de pareilles maximes on ne peut plus voir dans ceux qui le dirigent des hommes d'Etat. Il faut les classer dans l'ordre des fanatiques qui ont laissé dans l'histoire un renom sanglant, et les guerres religieuses du moyen âge et de la réforme peuvent seules nous fournir les types à côté desquels il faudra placer dans l'histoire Lincoln, Seward, Cameron et Chase. Et ces types sont ceux des fanatiques d'un ordre inférieur, car il n'y a dans aucun des ministres de M. Lincoln l'étoffe d'un Richelieu ou d'un Cromwell.

En effet, quelque odieuse que pût être la politique du cabinet républicain vis à vis de la Confédération du Sud, on en trouvait la cause dans l'aveuglement de l'esprit de parti, et on s'expliquait jusqu'à un certain point la tentative de coercition par des espérances de succès basées sur les avantages apparents du nombre, sur la possession de la marine, des forteresses &c.

Mais où se révèle véritablement la faiblesse de M. Seward, comme homme d'Etat et comme diplomate, c'est dans l'attitude prise par lui vis-à-vis des puissances étrangères. En menaçant la Grande Bretagne et la France, le secrétaire d'Etat de M. Lincoln descend comme intelligence au niveau du premier ministre de l'empereur du Maroc traitant de barbare le souverain de la France et promettant d'exterminer ses armées.

Cette tentative d'intimidation, vis-à-vis des deux plus grandes puissances maritimes du monde, que nous avions prise pour une boutade maladroite échappée dans un moment d'humeur, parait être restée à l'ordre du jour. Nous trouvons dans le *Times* de New-York, journal considéré comme l'organe de Seward, deux articles de menaces à l'adresse des deux puissances que nous venons de nommer. Ce redoublement de colère parait avoir été causé par la proclamation de la Reine d'Angleterre qui prescrit aux sujets anglais la plus stricte neutralité, et par une circulaire de M. de Thouvenel, ministre des affaires étrangères de France, adressée aux agents français en Amérique pour leur faire la même recommandation. Le thème développé par le *Times* est que cette recommandation de neutralité est des plus offensantes, car elle constitue une reconnaissance de l'existence de deux pouvoirs distincts dans les anciens Etats-Unis.

Voici, du reste, la traduction de celui de ces articles qui s'adresse à la France.

"Le gouvernement français n'a pas plus que le gouvernement anglais l'idée de prendre part à la querelle américaine; et, néanmoins, il prend, comme l'Angleterre, la plus sûre méthode d'y prendre une part. Le secrétaire des affaires étrangères, M. Thouvenel, a, nous assure-t-on, adressé une circulaire aux agents de son gouvernement dans les Etats *insurgés*, leur donnant pour instructions de maintenir la plus stricte neutralité et de ne donner dans aucun cas appui par leur conduite ou par leur contenance à l'une plutôt qu'à l'autre des factions hostiles. Nous sommes d'avis que la DISCOURTOISIE INTERNATIONALE ne pouvait prendre une forme plus OFFENSANTE. Le gouvernement de la France n'a connaissance officiellement que d'un seul pouvoir dans les limites territoriales de l'Union et c'est de celui des Etats-Unis. Ses agents commerciaux occupent leurs postes en vertu de l'*exequatur* accordé par ce gouvernement; et les traités d'amitié et d'alliance existant entre les deux pays, et tous les priviléges et arrangements commerciaux que les consuls sont chargés de faire valoir sont autant de liens qui obligent à une réciprocité de services amicaux envers le gouvernement fédéral.

Mais la neutralité stricte est une admission de l'existence de deux pouvoirs au lieu d'un seul dans les limites nationales, et une admission que l'un de ces deux pouvoirs a plus de titres que l'autre à l'alliance, à la sympathie et à l'appui d'un gouvernement étranger. Nous sommes ainsi cités à comparaitre à la barre du genre humain comme l'égal d'un peuple conspirateur, parjure, rebelle et déloyal; et nous ne connaitrons le côté vers lequel penchent les souhaits de la France, que lorsque nous saurons quel est le côté victorieux. Cette ignorance audacieuse des titres élevés du gouvernement américain—cette indifférence de choix entre le Christ et Barabbas—ne fortifiera pas l'estime que nous sommes habitués à avoir pour le peuple et le gouvernement français.

Il pourrait même paraître *aimable de retirer l'exequatur de tous les consuls français* dans les Etats séparés, non dans le but de nuire au commerce français dans les ports de ces Etats—car il n'y a aucun commerce qui soit exposé, mais simplement comme affirmation de la dignité nationale contre le mépris et l'insulte venant de l'étranger. Notre affaire dans cette déplorable lutte est de prouver que nous avons un gouvernement—*preuve qu'il semble aussi nécessaire de faire à Paris qu'à la Nouvelle-Orléans.*

Cette dernière phrase du *Times* est d'une naïveté qui dépeint merveilleusement l'aberration dans laquelle sont plongés les républicains. Que M. Lincoln nie le droit constitutionnel d'existence du gouvernement de Montgomery, c'est une question d'appréciation, mais qu'il nie le fait de l'existence de ce gouvernement, c'est pis qu'absurde—c'est ridicule. Quant à la menace de retirer l'exequatur aux consuls français dans les Etats séparés, nous n'avons qu'une crainte—c'est que M. Lincoln ne la mette pas à exécution. Il reconnaîtrait par là qu'il n'a plus de gouvernement dans les Etats séparés—fait patent reconnu par les puissances étrangères et que ne peuvent détruire les articles de journaux.

Pour faire reconnaître qu'il a un gouvernement à la Nouvelle-Orléans, M. Lincoln devra envoyer une armée dans cette ville. Pour faire la même preuve à Paris, entend-il aussi envoyer de l'autre côté de l'Océan quelques régiments de *wide-awakes*? Voilà ce qu'il serait curieux de connaître!

VISITE DES CONSULS AU BROOKLYN.—Tous les consuls résidents à la Nouvelle-Orléans sont partis avant hier avec leurs uniformes et leurs drapeaux sur le remorqueur *Ocean*, pour se rendre aux passes. Ils auront sans doute une entrevue avec le commandant du *Brooklyn* au sujet du remorquage des navires étrangers.

Il parait que le *Brooklyn* ayant tiré sur un ou deux bateaux remorqueurs, les capitaines de remorqueurs refusent de s'aventurer en conduisant des navires à la mer, même lorsque ces navires ont des permissions écrites du commandant du *Brooklyn*. Il y a d'ailleurs des navires échoués sur les trois passes, ce qui bloque le fleuve plus effectivement que la corvette ne pourrait le faire. Nous ferons connaître le résultat de la visite des consuls dès qu'ils seront revenus.

SAISIE DE NAVIRES.—L'escadre de blocus a saisi samedi dernier le brick *Hope*, capitaine Simpson, venant de l'Ile Roatan ici. Ce brick appartient à la maison S. Plassan de cette ville; c'est un bâtiment neuf de 300 tonneaux. Un équipage de prise a été mis à bord.

Le brick anglais *Venus*, venant aussi de Roatan, a été capturé également. La goëlette américaine *Union*, capitaine Garretson, de Tampico, a été saisie et un équipage de prise l'a emmenée pour une destination inconnue.

LOUISIANA ACADEMY.—Cette institution fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est aujourd'hui en pleine activité. Le directeur s'est adjoint des professeurs distingués pour l'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique. Un professeur d'escrime est attaché à l'établissement. La réputation bien connue de M. FERRIER garantit à l'Académie de la Louisiane un succès assuré; et nous recommandons cette institution aux pères de famille. Le local de l'académie se trouve rue Hôpital No 79, entre Royale et Bourbon.

Par le Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

(A partir de ce jour la presse associée de la Nouvelle Orléans a pour agent spécial à Louisville, Ky, M. W. BARR, et les agents de la presse associée de New York n'ont plus aucun contrôle sur les dépêches qui partiront des villes situées au Sud de Louisville.)

La guerre en Virginie.

Alexandrie, 3 juin—A l'engagement qui a eu lieu à Fairfax samedi, le capitaine John Mann a été le seul Virginien tué. M. Bill Smith, ancien membre du Congrès, s'est fait remarquer dans le combat.

La cavalerie fédérale a été poursuivie dans sa retraite et on lui a pris deux cavaliers et quinze chevaux.

Le colonel fédéral qui commandait la cavalerie a été blessé.

Il pleut à présent. On ne craint pas d'autre attaque.

Bataille d'Aquia Creek.

Washington, 3 juin—Les forces confédérées ont battu et forcé à la retraite les steamers fédéraux Anacosta et Freeborn et leur ont tué un certain nombre d'hommes. Ces steamers attendent l'arrivée du Pawnee qui est en dehors du port attendant les transports avec les troupes fédérales.

Nouvelles diverses.

Harrisburg, 3 juin—On continue à expédier du Maryland des provisions à Harper's Ferry.

Affaire McDowell.

St Louis, 3 juin—Le colonel Lyons va être poursuivi à raison de l'arrestation de M. McDowell.

Le général Harney a été destitué parce qu'il n'a pas fait assez pour soumettre les Missouriens. L'administration cherche évidemment à irriter le Missouri outre mesure afin d'avoir un prétexte pour l'écraser.

Chambersburg, Pa, 3 juin—Hier soir il y a eu du tapage dans la partie de la ville habitée par les nègres. Frank Jones, barbier nègre, a tué deux soldats et a été tué ensuite.

Les fédéraux à la forteresse Monroe ne bougent plus. Il y a à Yorktown 4000 confédérés qui les tiennent en échec.

Le général Washington est à Acquia Creek.

New York, 3 juin—Le steamer Northern Light est arrivé d'Aspinwall avec $100,000 en espèces.

Le colonel Anderson à Louisville.

Louisville, 3 juin—Le colonel Anderson est malade et ne sera probablement pas capable de remplir ses devoirs pendant quelque temps.

L'embargo.

Les obligations de M. Coton n'ont pas été approuvées; mais on pense qu'il le sera à son bureau jeudi. Quand l'embargo commencera, il est entendu que la direction des routes respectera le blocus établi.

Une grande quantité de viande de porc a été déposée à 10, 15 et 20 milles de distance de la route.

M. Mallory a été nommé membre du Congrès par son parti.

Fort Monroe.

Baltimore, 3 juin—La brigade de Bartlett a été dissoute et renvoyée dans ses foyers.

Bartlett est tombé du parapet, s'est démis le pied, et s'est blessé intérieurement. On suppose qu'une émeute aura lieu dans la brigade quand ces faits seront annoncés.

Démissions.

Washington, 3 juin—Les lieutenants Hansblas et Thornton ont tous deux donné leur démission.

Mort du sénateur Douglas.

Chicago, 3 juin—Le sénateur Douglas est mort ce soir après une cruelle maladie.

Nouvelles d'Europe.

ARRIVEE DU *PRINCE ALBERT.*

St-John, Terre Neuve, 3 juin—Le steamer *Prince Albert* est arrivé ici vendredi matin avec des nouvelles de Londres et de Liverpool en date du 21 mai.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 21 mai—Les ventes de coton pendant les deux derniers jours s'élèvent à 14,000 balles, dont 6000 pour la spéculation et l'exportation.

Le marché a clos ferme avec plus d'animation. Les marchés aux grains et aux provisions ont clos fermes.

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LONDRES.—Les consolidés ont fermé aujourd'hui de 91 1/2 à 91 5/8.

Les nouvelles politiques apportées par le *Prince Albert* sont dénuées d'importance.

LE STEAMER GÉNÉRAL MIRAMON.—Un journal de Mobile donne la relation suivante fournie par M. F. Ingate un des passagers du *Miramon*.

"Dans la matinée du 31 mai, le steamer qui venait de la Havane avec une cargaison et des passagers, arriva aux bouches du Mississippi et fut chassé et capturé par la corvette des Etats Unis *Brooklyn*. Un équipage de prise fut mis à bord sous le commandement du lieutenant Adams et le *Miramon* fut dirigé vers la pointe Mobile à la recherche du *Niagara* dont le commandant devait décider du sort de la prise. Dans la soirée le Miramon fut chassé par un steamer qu'on supposa être un corsaire. L'officier commandant changea la direction du bâtiment et samedi matin se dirigea vers le phare de Pensacole. Le steamer *Huntsville*, armé par les Etats Unis, de trois canons, l'accosta et après avoir communiqué l'autorisa à continuer sa route vers la pointe Mobile. Après une marche de dix milles, le steamer Mount Vernon parut en vue et tira deux coups de canon à boulet sur le Miramon et le lieutenant Adams eut beaucoup de peine à se faire comprendre pour qu'on cessât le feu. Enfin on arriva au Niagara dont le commandant après avoir pris connaissance des faits autorisa le capitaine Golding du Miramon à entrer dans la baie de Mobile pour s'y approvisionner, à la condition qu'il en ressortirait dans un court délai.

Le steamer Général Miramon est, comme nos lecteurs savent, sous pavillon anglais.

HAVANE.—Nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 29 mai, par l'arrivée du steamer *Général Miramon*, à Mobile.

Les affaires à la Havane étaient très lourdes. Les navires autres que ceux des Etats Unis trouvaient du fret à des taux de 33 pour cent au-dessus du fret accordé à ceux ci à cause du risque des corsaires.

Les havanais semblent croire que la guerre va faire de leur port le rendez vous de tout le commerce dans le Golfe du Mexique, et les journaux vantent les avantages qu'offre la Havane comme port d'entrepôt. Il est arrivé beaucoup de marchandises et notamment des céréales et des provisions.

PETITIONS EN FAVEUR DE LA PAIX.—On a commencé, dit le *Courrier des Etats Unis*, à faire circuler une pétition au Congrès, demandant le retour aux mesures de transaction et l'appel d'une convention nationale pour aviser aux moyens de terminer la guerre civile. La presse républicaine s'élève nécessairement avec un emportement sans mesure contre toute idée de ce genre; mais l'*Express* réplique avec beaucoup de raison:

"Nous proposons que ce projet de convention nationale soit soumis aux 21 régiments de New York et de Brooklyn, et nous osons dire que 90 sur 100 de ceux qui tiennent l'épée d'une main saisiront avec empressement la branche d'olivier de l'autre. Il n'y a que nous autres journalistes, ici dans nos tranquilles mansardes, qui soyons portés à faire de la guerre une affaire. Les centaines de maisons commerciales culbutées, les manufactures travaillant à demi journée ou renvoyant absolument leurs ouvriers, les banques branlantes, les propriétaires avec leurs maisons et leurs magasins vides, les possesseurs d'immeubles dépréciés, les actionnaires sans dividendes,—tout cela veut la paix, la paix!"

Si tous ceux qui pensent ainsi dans le secret de leur cœur avaient le courage d'élever la voix, nous verrions bientôt la fin de la guerre.

L'AFFAIRE D'ACQUIA CREEK.—Les renseignements suivants donnés par le *Courrier des Etats-Unis* du 29 mai sont utiles à l'intelligence des opérations en Virginie:

"Le mouvement des troupes fédérales a recommencé hier. Vers 5 h. du matin, le 71me new yorkais a été embarqué à Washington sur les vapeurs *James Grey* et *Philadelphia*, ce dernier armé de quatre pièces de 32. Le *Baltimore*, armé de quatre pièces de 42 recevait en même temps à son bord 200 hommes de la milice du district de Colombie. Ces trois transports, escortés par le steamer de la marine régulière *Pocahontas*, ont descendu le Potomac, et la rumeur générale assigne pour but à l'expédition la prise de possession d'Acquia Creek, point d'arrêt où vient aboutir le chemin de fer de Richmond, sur les rives du fleuve.

Des batteries virginiennes avaient été élevées pour défendre cette position; mais d'après le nouveau plan des chefs du Sud, tel qu'il semble se révéler, nous ne serions pas surpris d'apprendre que ces batteries ont été abandonnées et que le débarquement des fédéraux s'est opéré à Acquia Creek comme à Alexandrie, sans coup férir.

Tout autorise à croire, en effet, que les forces sécessionnistes renoncent à disputer la ligne du Potomac, se contentant d'en garder les deux extrémités, à Norfolk, sur la droite. Au centre, on se contenterait de s'établir sur la grande ligne transversale qui forme comme l'artère de la Virginie de l'est à l'ouest et on y attendrait impassiblement l'attaque. Cette supposition se trouve confirmée par la nouvelle d'une vigoureuse concentration de troupes au point de jonction du Manassas Gap, qui se prolonge jusqu'à Harper's Ferry. Des retranchements auraient même commencé à être élevés autour de cette position, située dans l'intérieur à 27 milles d'Alexandrie. Quelques rumeurs ajoutent que le général Beauregard en personne dirige les opérations stratégiques.

Aux Français du Troisième District.

AVIS.

Une assemblée des Français du Troisième District aura lieu jeudi soir, le 6 courant, à 7 heures précises, au jardin Magnolia, encoignure Pauline et Levée, près du jardin McCarthy.

Le drapeau de la Louisiane sera déployé comme indication.

La réunion sera présidée par le commandant des Volontaires Français, accompagné de son état major. 3juin—4

CHRONIQUE LOCALE.

L'élection.—Une élection de contrôleur, de recorder du Deuxième District, de plusieurs aldermen et aldermen assistants a eu lieu hier dans la métropole du Sud. Quelques morceaux de papier ont été déposés dans de grandes boîtes, les commissaires, à l'heure indiquée par la loi, ont proclamé la clôture des *polls* et compté les scrutins avec une majesté digne de la circonstance. Les abonnés de l'*Abeille* ont ce matin, sous les yeux le chiffre imposant transmis aux autorités constituées; il étonnera peut-être les Orléanais eux-mêmes, lesquels Orléanais, au dire de bons juges, en sont arrivés à ne s'inquiéter et ne s'étonner de rien.

Nous nous tairons sur cette abstention presque générale; elle est passée l'époque où la Presse, selon l'antique usage et par acquit de conscience, reprochait aux électeurs leur déplorable apathie lorsqu'il ne s'agissait point de nommer des parasites à de grasses sinécures.

Le vote d'hier est d'ailleurs bien moins significatif que ne l'ont été les sept mille suffrages sur seize mille enregistrés, quand l'Ordonnance de sécession a été soumise au peuple. C'est bien ici le cas de dire que si les intéressés sont contents tout le monde doit l'être, et de répéter la célèbre expression de Lincoln—*No body is hurt.*

Voici le résultat de l'élection:

CONTROLEUR—Charles W. Culbertson avec une majorité assez forte sur Th. Théard.

RECORDER DU 2e DISTRICT—Louis Gastinel avec une majorité de 250 voix sur Auguste Blache. Nous n'avons pu nous procurer les résultats que de huit bureaux d'élection sur 14; mais nous avons lieu de croire que la majorité que nous accordons à Gastinel est à peu près correcte.

ALDERMEN DU 1er DISTRICT—Gérard Stith et E. Cox avec une majorité d'environ 300 voix.

ALDERMAN DU 2e DISTRICT—Oscar Robin, avec une forte majorité sur C. O. Fleichier.

ALDERMAN DU 3ME DISTRICT—S. P. Delabarre.

ALDERMAN DU 4e DISTRICT—James H. Huckins.

ASSISTANT-ALDERMAN du 1er ward—James Beggs avec 16 voix de majorité sur Benj. Bland.

ASSISTANT-ALDERMAN du 2e Ward—J. M. Lasorde, 14 voix de majorité sur W. C. Stocker.

ASSISTANT-ALDERMAN du 3me ward—W. L. Allen.

ASSISTANT-ALDERMAN du 4me Ward—Jules Benit.

ASSISTANT-ALDERMAN du 8me ward—Adolphe Dupré avec une majorité de 7 voix sur A. Sambola.

ASSISTANT-ALDERMAN du 9me Ward—J. Magioni avec 73 voix de majorité sur Léonce Sayhl et John McLean.

ASSISTANT-ALDERMAN du 10e ward—Charles Mensman avec une forte majorité sur Wm Holmes.

A Mineburg, personne n'a pris part à l'élection; les boîtes sont revenues vides au bureau du maire.

La quête au profit des Orphelins.—La quête au profit des orphelins de l'Asile Ste-Marie, faite dimanche par les Gardes d'Orléans, pendant la cérémonie de la bénédiction du drapeau, a produit $425. La reconnaissance des directeurs de l'Asile et celle des enfans qui y trouvent un refuge sera acquise au bon corps du colonel N. Augustin.

Trait de générosité.—Tout le monde a remarqué dimanche le charmant pavillon élevé sur la Place Jackson pour recevoir le clergé pendant la bénédiction du drapeau des Gardes d'Orléans. Ce pavillon avait été construit par M. P. MALLARD, qui fait en même partie du beau régiment du Colonel Augustin, et les frais s'élevaient à environ quatre vingt-cinq piastres. Cette somme ayant été offerte à M. Mallard, celui-ci a noblement refusé de l'accepter et a prié le colonel de la verser à la caisse des Orphelins de l'Asile Ste-Marie. Cet acte de désintéressement ajoutera à l'estime et à la considération qui entouraient déjà M. Mallard.

Duel—Un duel au pistolet a eu lieu hier soir, entre deux jeunes gens du 2me District, à l'habitation Hopkins. Après deux coups de feu échangés sans résultat, les témoins ont trouvé l'honneur satisfait. Puisqu'on se partageait les avis des deux témoins?

Un voleur de nègre.—Les officiers de police Izard et Farrell, ont arrêté hier, un individu nommé Jason B. McGuire, qui tenait en sa possession un nègre nommé Mumford, qui avait été dérobé à M. Davis, de la Géorgie. McGuire n'a pas précisément volé l'esclave; mais il essayait de le vendre pour son compte le voleur qui n'est pas en ville. McGuire est, coupé, en attendant plus amples informations, une des cellules de la police.

Un combat entre soldats.—Un combat a eu lieu, hier, à 7 heures du soir, entre quelques soldats appartenant aux Franks Guards, aux presses à coton du bas de la ville. L'un d'eux nommé Thomas Jones a été très dangereusement blessé à la tête. Trois autres ont aussi reçu des blessures très dangereuses. Les Bienville Rifles ont arrêté les combattants. Deux des blessés ont été conduits à l'Hôpital de Charité. L'affaire sera portée devant une cour martiale.

Coups de pistolet.—Hier soir, à 10 heures et demie, quelques Turcos revenaient de prendre du café au marché, quand l'un d'eux, le sergent George Cossa, aperçut sur la levée un homme qu'il prit pour un déserteur et qu'il essaya d'arrêter. Cet homme dont le nom est J. Sanguinetti tira deux fois feu sur Cossa; l'une des balles frappa sa main et l'autre son cou. Sanguinetti a été arrêté par la police.

Les Connaught Rangers.—Nous apprenons que Son Honneur le maire John T. Monroe a l'intention de former une compagnie pour le service actif, laquelle sera engagée pendant la durée des hostilités et désignée sous le nom de Connaught Rangers company. Cette idée de former une compagnie a été suggérée au Maire par un certain nombre d'hommes qui, pendant plusieurs années ont travaillé sur la levée, sous sa direction. Ils sont tous d'origine irlandaise, naturalisés, dévoués aux institutions du Sud, robustes, infatigables, capables de suivre leur capitaine jusque dans la gueule du canon. On dit que MM Freeman, Cornish et Norris sont ceux qui ont fait leurs preuves, seront les officiers de cette compagnie. Nous pensons que cette compagnie avec le prestige du nom de son capitaine et de ses officiers, sera bientôt au complet, avant une semaine, les proportions d'un bataillon. Le bureau de recrutement sera ouvert mercredi prochain, dans le *basement* de l'Hôtel de Ville.

Quand dans le Nord, les cœurs succède progressivement à l'espèce de délire frénétique qui y a régné pendant quelques semaines, l'enthousiasme augmente parmi nous tous les jours. La bas c'est le torrent impétueux et bruyant; ici c'est le fleuve calme et majestueux; en un mot, c'est le *torrent* et la *rivière* de notre bon fabuliste, et c'est le cas de citer la morale de sa fable:

Les gens sans bruit sont dangereux
Il n'en est pas ainsi des autres.

Le militaire à St Jean Baptiste—Les patriotiques habitants de St Jean Baptiste n'ont pas voulu rester en arrière des autres paroisses et de la Nouvelle Orléans sous le rapport de l'organisation militaire; nous n'en voulons pas de meilleure preuve que la communication suivante que nous adresse un officier supérieur qui vient d'arriver du Bonnet Carré et a parlé ici, pendant un séjour assez prolongé, de l'enthousiasme de nos voisins.

Voici la lettre

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1861.

Messieurs,

Parti de la Nouvelle-Orléans pour aller à St Jean Baptiste où m'appelaient mes occupations d'officier militaire, j'ai dû parcourir la grande et belle paroisse que vous connaissez et ne suis trouvé à même de voir le changement extraordinaire qui s'est opéré parmi les habitants depuis la ridicule proclamation du négrophile à jongleur duquel le Nord a eu la honte de se soumettre. J'ai pensé qu'une lettre renfermant quelques détails sur les moyens de défense de nos voisins et l'aspect dont sont animés les hommes de toutes les classes et de toutes les positions trouveraient une place dans vos colonnes.

Les compagnies militaires sont actuellement au nombre de cinq—quatre d'infanterie et une de cavalerie. Les compagnies d'infanterie sont: "The Reserve Guards" (Les gardes de Réserve) capitaine Humphreys, forte de soixante hommes. "The St John Baptist Rifles", (Les Chasseurs de St Jean Baptiste) capitaine Delhonde, beau-frère du général Beauregard, le vainqueur d'Anderson; la compagnie du capitaine Boudier, forte de cent huit hommes; celle du capitaine Chas Rousset, forte de trente hommes, jusqu'à présent, et une compagnie de cavalerie sur la rive droite du fleuve. Le corps du capitaine Rousset s'augmente rapidement; il s'est engagé pour la durée de la guerre et sera partout où dans trois ou quatre jours. Les autres compagnies forment un mi[illegible] et sont aussi bien disciplinées que les circonstances l'ont permis. Je dois vous avouer que j'ai été surpris de ce que j'ai vu (je crains d'avoir exprimé moins fortement avec trop peu de réserve,) mais je n'ai été que plus heureux de trouver ici bien mieux que je ne m'y attendais. Les différentes organisations dont je vous ai parlé n'ont pas encore atteint le degré de discipline qui flatte tant le soldat; néanmoins, avec de la bonne volonté et des exercices fréquents, elles ne sauraient tarder à l'atteindre. J'allais oublier de vous dire qu'à l'instar des jeunes garçons de notre ville, il s'est formé ici une compagnie de "Cadets" et qu'elle compte déjà soixante membres.

La récolte s'annonce très bien, mais il est à craindre que la sécheresse, si elle se prolonge quelques jours, ne lui nuise beaucoup. Les habitants ont planté beaucoup plus de maïs que l'an dernier; c'est une mesure de prudence à laquelle on devait s'attendre de leur part. Il faut espérer que leur exemple a été suivi dans toutes les paroisses.

Je suis, &c.,
J. H. F.

Notre correspondant nous promet de nous adresser d'autres lettres des paroisses créoles où il sera probablement appelé.

Bureau du Coroner.—Nous donnons plus bas le rapport de M. Beach pour les mois de mars, avril et mai.

Il y a eu dans cette période onze homicides, huit suicides, treize morts accidentelles, trente-deux noyés, et soixante-trois morts causées par les maladies.

HOMICIDES.

Mars 13, Walter, âgé de 30 ans, né en Angleterre, tué par Victor Garcia qui a été déclaré coupable.

Mars 19, Patrick Kennedy, 22 ans, d'Irlande; John Holleran s'est reconnu coupable de l'homicide.

Mars 24, Fred Ackenhausen, 44 ans, d'Allemagne; tué par une personne inconnue.

Mars 25, John Williams 24 ans, des Etats-Unis; coupable inconnu.

Avril 12, John Riley, 30 ans, d'Irlande; Wm Gallagher s'est déclaré coupable de l'homicide.

Avril 14, John Gallagher, 40 ans, d'Irlande; Charles Constantin s'est déclaré coupable de l'homicide.

Mai 3, James Hester, 35 ans, d'Irlande; Denis Mahar acquitté,—cas de légitime défense.

Mai 7, Timothy Maloney, 47 ans, d'Irlande; Michael Collins arrêté, mais non encore jugé.

Mai 14, James Reardon, 21 ans, d'Irlande; Thomas Ryan et Thomas Kinney arrêtés, mais non encore jugés.

Mai 30, Dr. F. W. Mather, 30 ans, d'Alabama; Abraham S. Withers arrêté, mais non encore jugé.

Mai 31, John Williams, 30 ans, de Sicile; Angelo Ban; dalo arrêté, mais non encore jugé.

SUICIDES.

Mars 2, Joseph Fuchs, 45 ans, d'Allemagne; pendaison.

Mars 16, Veronica Knauer, 25 ans, d'Allemagne; pendaison.

Avril 2, Chas Blevins, 19 ans, d'Alabama; pistolet.

Avril 21, inconnu, 40 ans, d'Allemagne; pistolet.

Mai 4, Mary Benton, 30 ans, d'Irlande; poison.

Mai 9, Vincent Daniel, 35 ans, de France; pistolet.

Mai 10, Harry Haydon, 56 ans, d'Angleterre; noyé.

Mai 30, Jas. Anderson, 34 ans, d'Ecosse; pistolet.

MORTS ACCIDENTELLES.

Mars 2, Chas Westein, 9 ans, Suisse, écrasé sur le chemin de fer de Carrollton.

Mars 3, Andrew Lyons, 60 ans, d'Irlande; écrasé sur le chemin de fer Jackson.

Mars 16, Pattick Nolan, 29 ans, d'Irlande; écrasé par une charrette.

Mars 20, Caroline Young, 4 ans, de la Nlle-Orléans; écrasée par un dray.

Mars 22, Anna Maria Bresleer, 10 mois de la Nlle Orléans; brûlée.

Avril 5, William Joseph Lord, 2 ans, de la Nlle-Orléans; écrasé par un dray.

Avril 26, F. Girado, 50 ans; de l'Amérique Centrale; chute accidentelle.

Avril 28, John Norton, 15 ans d'Angleterre; échaudé lors de l'explosion du towboat *Ocean*.

Mai 14, Herman Thiel, 2 ans, d'Illinois; 6 par accident.

Mai 24, James Saunders, esclave, 38 ans, de Virginie; explosion d'une fontaine à soda.

Mai 28, Philip Edwards, 47 ans, d'Irlande; tombé d'une charrette.

Mai 28, Frank Anton Hecker, 27 ans, Prusse; chute accidentelle.

Mai 29, Daniel Mulhern, 25 ans, d'Irlande, chute accidentelle.

(Communiqué.)

Institution collégiale dirigée par Madame Locquet.

Nous avons eu le plaisir d'assister, jeudi dernier, à une charmante soirée où nous avons pu oublier bien agréablement, pendant quelques heures, les ennuis et les inquiétudes qui rendent actuellement chacun si peu disposé à éprouver d'autre sentiment que celui de la haine contre les tigres du Nord. Nous avons, même, pu entièrement les oublier à cette intéressante réunion qui, quoiqu'elle ait duré longtemps à l'horloge, a paru trop courte aux personnes qui y assistaient.

Nous voulons parler de la distribution de prix et de diplômes faite aux élèves de L'INSTITUTION COLLÉGIALE dirigée par Mme Locquet. Aussi, croyons-nous remplir un devoir envers cette dame et envers la société, en parlant de cette charmante solennité où chacun a pu voir que Mme Locquet savait, dans l'éducation soignée qu'elle s'efforce de donner à ses nombreuses élèves, joindre l'utile à l'agréable; deux choses indispensables, surtout aux femmes qui sont destinées à aller dans le monde.

C'est bien sincèrement que nous complimentons mesdemoiselles C. Block, C. Field et G. Harlan de la récompense qu'elles ont obtenue de leur assiduité au travail mêlée à leur intelligence remarquable. Elles ont été graduées et doivent en être fières, car elles ont bien mérité cette distinction élevée.

Mlle C. Field que nous venons de citer a, aussi, obtenu un grand nombre de premiers prix et, de plus, celui d'honneur. On dirait qu'elle comprend, déjà, que l'instruction double les avantages de la beauté. Nous avons été étonnés de deux compositions d'elle: celle, en anglais, sur "les femmes du 19me siècle," est remplie de justes et spirituelles saillies, et l'autre, écrite en français, sur "l'amour de la patrie," est relevée par toute la chaleur qu'un tel sujet peut exciter chez les personnes qui ont vraiment du cœur. Son professeur de français semble bien comprendre que l'on peut enseigner en même temps "l'art de parler et d'écrire correctement une langue," et le dévouement que l'on doit à son pays. C'est bien!

L'adresse d'adieu, composée et récitée par Mlle C. B., était touchante et bien pensée: cette composition montre que cet élève a un excellent cœur et une plume élégante.

La musique que nous avons entendue à cette réunion, nous a prouvé que cette branche d'instruction d'agrément n'était pas plus négligée que les autres dans l'institution de Mme Locquet. Le morceau du Prophète et celui de Guillaume Tell qui ont été chantés le premier par Mlle S. F., et le second par Mlle A. F., ont fait beaucoup de plaisir et ont montré que ces deux charmantes jeunes filles ont reçu du ciel le feu sacré de la musique, et qu'elles se distingueront un jour dans cet art que tout le monde aime. Douze autres élèves dont les noms ne nous reviennent pas, ont exécuté sur six pianos l'ouverture de Sémiramis avec beaucoup de goût et d'ensemble.

Mais nous ne comptons pas, n'allez pas croire, oublier de parler d'une certaine *nocturne* qui a été chantée, au grand plaisir des auditeurs, par Miles S. F. et A. L. Ces deux élèves méritent ici une mention toute particulière si elles nous croient dignes de pouvoir les apprécier.

Nous avons gardé pour la bonne bouche les éloges qui sont dus à Mme Fr. Locquet. Cette dame, qui enseigne la musique dans l'établissement collégial de sa sœur, a exécuté sur le piano le morceau de la Somnambule, par Talberg, avec le brillant et toute la précision qu'il faut pour entraîner et émouvoir son auditoire. Cha[illegible] connait les difficultés de cette magnifique composition.

Enfin, tout ce qui s'est passé à cette distribution de prix nous a convaincu que Mme Locquet n'oublie rien pour perfectionner l'éducation de ses élèves, aussi lui souhaitons-nous tous les succès qu'elle mérite. L. E.

LE DESPOTISME FÉDÉRAL ET LA JUSTICE CIVILE—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Le conflit que nous signalions hier, entre la justice civile et l'autorité militaire à Baltimore, est définitivement déclaré. Le marshall chargé de notifier au général Cadwallader son mandat de comparution devant la cour fédérale, s'est vu refuser l'accès du fort McHenry. En apprenant ce fait, d'ailleurs prévu, M. Taney, chef de la Cour Suprême, a rendu une décision dans laquelle il dénie au Président le pouvoir de suspendre en aucun cas le privilége du *writ of habeas corpus* ou d'autoriser un officier à le suspendre. La décision ajoute que l'autorité militaire n'a pas le droit d'arrêter un citoyen qu'à la condition de le livrer de suite à l'autorité civile. Le juge a annoncé que cette déclaration, avec les considérants constitutionnels à l'appui, allait être adressée au Président, pour requérir son aide contre le général récalcitrant. L'affaire excite une très vive sensation à Baltimore et soulève une question des plus délicates dans les circonstances actuelles.

Une question analogue se trouve entamée à St Louis, où le capitaine McDonald, fait prisonnier par les troupes fédérales lors du désarmement des milices de l'Etat, a invoqué la protection de la justice ordinaire contre l'autorité militaire.

Louisiane.

L'enthousiasme militaire des paroisses ne se ralentit pas. Les enrôlements et les souscriptions continuent sur une large échelle.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

La première compagnie de Volontaires de notre Paroisse, celle de Washington, au nombre de 103 hommes, ayant pour capitaine Nathaniel Offutt, Jr., s'est embarquée dimanche dernier, à bord du *Anna Perret*, pour la Nouvelle-Orléans, pour de là aller se ranger sous la bannière des Etats Confédérés, dans la Virginie, où le combat semble devoir commencer.

Cette compagnie a pris l'engagement de demeurer au service des Etats Confédérés pendant toute la durée de la guerre.

Cette circonstance plus qu'extraordinaire avait attiré à Washington une foule immense dont ce village n'a jamais été témoin. La compagnie du capitaine Pratt, de notre ville, une autre de Washington, et celle du capitaine Keary, de Cheneyville, s'étaient réunies en corps pour accompagner leurs frères d'armes jusqu'au point de l'embarquement. Les pères, les mères, les frères, les sœurs de ces jeunes soldats avaient voulu aller leur dire adieu, le dernier adieu, peut être......

Des scènes attendrissantes ont marqué cette journée mémorable, et une noble compagnie de volontaires vole avec courage et confiance où l'honneur les appelle. Puissent-ils y cueillir des lauriers.

PAROISSE EST-FELICIANA.—Au Congrès des Etats Confédérés et à la séance du 6 mai, M. Perkins, de la Louisiane, a présenté une résolution adoptée le 22 avril dernier, par un nombreux meeting de la paroisse Est Feliciana. M. Perkins a dit qu'on s'était souvent demandé quelle serait la conduite des anciens adversaires de la sécession. La réponse d'Est Feliciana peut être considérée comme celle de toute cette catégorie de citoyens. Faible en nombre comme l'est cette paroisse, elle a déjà mis à la disposition du gouvernement, 300 soldats et $12,000; les listes de souscription sont encore ouvertes et produiront $50,000 s'il le faut. Voici d'ailleurs le texte de la résolution passée le 22 avril, à Est Feliciana.

"*Résolu*, par les planteurs d'Est-Feliciana, réunis en assemblée générale, que nous nous engageons présentement à offrir à l'Etat de la Louisiane et au gouvernement des Etats Confédérés, si besoin en est, le produit tout entier de nos récoltes de l'année, déduction faite seulement de nos frais courants, et cela, tout le temps que dureront les hostilités."

Nous reproduisons encore l'article suivant du *Drapeau* de l'Ascension sur la compagnie des *Gardes Unis*:

Il ne fallait rien moins que le patriotisme chaleureux et la constante activité des officiers si bien connus de cette belle compagnie pour arriver à ce résultat...... Partons.

Il faut avoir vu et connu les entraves, incessantes et de tout genres, que l'on a cherché à mettre pour empêcher la solution de cette compagnie, le matin au complet, le soir démembrée; pour se faire une idée bien minime des fatigues et sueurs de toute espèce qu'elle a coutées à ses braves et constants créateurs.

Enfin la voilà partie, mardi soir, à bord du *Quitman*, pour la Nlle Orléans où elle a pris la route du *Camp Moore*, pour rejoindre ses compagnons d'armes, qui l'attendent pour compléter le régiment, avec le mot...... Marchons.

Elle est partie emportant avec elle et les sympathies et les vœux de nous tous...... elle est partie non pas avec les hurrahs d'usage, mais avec des hurrahs de cœur.

Allez amis et rapportez-nous ce drapeau qui ne brille maintenant que par le souvenir des belles dames qui l'ont orné de leur jolies mains.

Rapportez nous le, ce drapeau, couvert de gloire et de blessures que ces mêmes jolies mains vous promettent de cicatriser avec bonheur.

EUROPE.

Les journaux de New-York publient le résumé suivant des nouvelles d'Europe apportées par le steamer *New-York* qui est parti de Southampton le 15 mai.

Ce navire avait à bord environ $150,000 en numéraire et apporte un jour de nouvelles.

L'*Indépendance Belge* se dit à mesure d'affirmer qu'un projet de solution provisoire de la question romaine est en train de se négocier sur les bases suivantes:

Le gouvernement italien prendrait l'engagement à la connaissance du Saint Siége et annoncerait à la cour de Rome son intention de rappeler ses troupes, partie immédiatement, partie dans un temps déterminé.

La reconnaissance du royaume d'Italie par la France se ferait en même temps.

En attendant, le gouvernement italien a pris la résolution d'envoyer dans les provinces méridionales du royaume toutes les forces militaires dont il peut disposer. Cette mesure a été jugée nécessaire pour couper court aux agitations qu'entretiennent encore dans l'ancien royaume des Deux-Siciles, et notamment dans les Abruzzes et la Basilicate, les intrigues des agents bourboniens, intrigues qui ne peuvent pas renverser le nouvel ordre de choses, mais qui provoquent une stérile effusion de sang et d'horribles barbaries. Avant de prendre les rives du Mincio et qui l'obligeait à dégarnir les rives du Mincio et de s'exposer ainsi à une agression éventuelle de l'Autriche, le cabinet de Turin en a informé celui de Paris; il aurait obtenu l'assurance que l'Autriche ne méditait point une pareille agression, et que si cette agression se produisait, l'Italie pourrait compter sur l'assistance de la France pour la repousser.

Les journaux espagnols publient le texte des propositions faites par le général Santana au gouvernement de la reine, et qui ont servi de base à l'annexion; les deux principales conditions sont que l'esclavage ne sera jamais rétabli, et que la république dominicaine sera considérée comme une province d'Espagne.

La *Epoca* affirme, à propos de cette affaire, que l'Angleterre n'a adressé aucune note à l'Espagne, protestant contre l'annexion de Saint Domingue, et qu'elle n'a nullement manifesté que cet événement pût donner lieu à des éventualités dangereuses. Du côté de la France, il serait positif, d'après la même journal, que l'empereur a félicité la reine sur les vœux du peuple dominicain.

Les Chambres bavaroises viennent d'adopter définitivement la proposition de M. Paur, qui lève les interdictions dont les Israélites étaient encore l'objet pour l'exercice de certaines professions industrielles. L'archevêque de Munich a voté pour la proposition. L'évêque d'Augsbourg et le président du consistoire protestant ont voté dans le même sens.

Une dépêche de Vienne annonce qu'une collision sanglante a eu lieu à Raab. Il y a eu plusieurs personnes tuées et une quinzaine de blessés. Nous ne savons si la politique a été pour quelque chose dans cette lutte. Comme la nouvelle n'a pas exercé d'influence sur le cours des fonds à la Bourse de Vienne, on peut en conclure que, au fond, l'affaire n'avait pas une grande importance.

Décédée, hier soir, à 6 heures et demie, Mme Vve JEAN BAPTISTE DERBES, à l'âge de 58 ans.

Les amis et connaissances des familles Derbès, Bellocq, O. Fazende et A. Le Blanc, sont priés d'assister, sans autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 5 heures précises.

Son corps est exposé rue Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, No 187.

Les gazettes de St-Martinville sont priées de copier.

Décédé avant-hier matin, JACINTO ALEIX, âgé de 61 ans, natif de Mataro, province de Catalogne, résidant en cette ville depuis 44 ans.

Décédé hier le 3juin, à 1 heure du matin, à l'âge de 6 1/2 ans, *Joseph Jacques Antoine* GIRAUD, fils aîné d'Antoine Giraud et de Fortunée Paturzo.

Marié samedi 1er de juin, par le Rev. Nachon, M. ALPHONSE J. B. MEYNIER, à MLLE PHILOMÈNE JOSEPHINE MURO, tous deux de cette ville.

Aucune des nombreuses préparations offertes au public comme infaillibles pour la fièvre et frisson n'a été accueillie avec autant de faveur que le célèbre AMER STOMACHIQUE du Dr HOSTETTER. Ce tonique a circulé dans tous les Etats, et les propriétaires reçoivent chaque jour des preuves de son efficacité. Il y a peu de familles des grandes villes qui n'en aient chez elles. L'AMER DE HOSTETTER agit doucement, est d'un goût agréable et fortifie le système. C'est le meilleur remède pour la fièvre et frisson, les flatuosités, la dyspepsie et autres maladies de ce genre.
A vendre par tous les pharmaciens et les marchands. 2 mai—6

ATTENTION.

VENTE SANS RESERVE.

Marchandises étrangères et américaines—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente sans réserve de marchandises sèches françaises et américaines qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux salles de E. Roger & Co, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée.—Conditions à la vente.

Nlle Orléans, 3 juin 1861.

Les consignataires du navire anglais GENERAL MIRAMON sont prévenus que le steamship a été empêché par les équipages de l'escadre de blocus à Mobile ... de chargement.
J. ACEBO, agent, rue Gravier No 97.
4 juin—1

POUR LA HAVANE.

Le beau steamship anglais GENERAL MIRAMON, partira de son wharf, dans le port de Mobile, DIMANCHE, 9 juin, à 10 heures du matin.
Pour fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser à J. ACEBO, agent, Rue Gravier No 97.
4 juin—

POUR LIVERPOOL—Jour de départ fixé—Le navire anglais ROSCOE, de 1re classe prendra quelques passagers de seconde classe. S'adresser à bord, poteau 45. 4 juin—1f

BILLET PERDU

BILLET de F. Hug, daté N ... Orléans, ... novembre 1860 payable à 6 mois de date à l'ordre de John Caldwell & Co, de la somme de cent vingt piastres, ayant été perdu ou égaré, le public est prévenu de ne pas le recevoir ou escompter.
E. HAPLETON, No 4, rue de la Vieille Levée.
4juin—1t

AVIS.

PAR acte passé devant M. A. Ducatel, notaire public de cette ville, MM J. CHS DE MAHY & CIEN sont chargés de ma procuration pendant mon absence.
Nouvelle Orléans, le 4 juin 1861. J. N. CURIEN.
4 juin—1m

TOUS ceux qui doivent à la faillite de MALLAPLATTE & DARTAGNAN sont requis de se payer à celui autre qu'au syndic de la faillite.
A. VIAVANT, Syndic provisoire.
Nlle Orléans, 3 juin 1861. 4 juin

Asile catholique des Orphelins de Ste-Marie.

Nouvelle-Orléans, le 3 juin 1861.

LES soussignés reconnaissent avoir reçu du colonel N. Augustin, la somme de quatre cent vingt cinq piastres ($425), montant de la quête faite par le régiment des Gardes d'Orléans à la bénédiction de leur drapeau par Mgr l'Archevêque Odin, dimanche dernier. Les soussignés, au nom de leurs collègues, dans la direction de l'Asile Ste-Marie, remercient vivement leurs orphelins confiés à leurs soins le bienfaiteur de ... que des orphelins ... sur leur ... à la sollicitude ... des besoins de pauvres orphelins.
THOMAS LAYTON, VICTOR SEJOUR { Trésoriers.
4 juin—1t

LOUISIANA ACADEMY,

RUE HOPITAL, No 79,
Entre Royale et Bourbon.

CETTE institution fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique est confié à des professeurs distingués. Un maître d'escrime, chargé de l'exercice des armes, est attaché à l'établissement. Le prix d'admission varie de $5 à $10, selon la force des élèves.
4 juin—1t

REÇU par le navire R D Shepherd, du Havre.
30 bouteilles sirop de Fion,
3 do Arbergia
3 do Briant,
des pilules et liqueur Lavillé poudre Rogé, sirop Berthé, racahout des Arabes, pastilles de Vichy, chocolat au iodure de potassium, beaume ... plantes médicinales 400 livres fécule de pommes de terre, &c. à vendre par
H. J. RIVET, 64, rue de la Douane
4 juin—3

A LOUER.

RUE DU CANAL, No 197, UNE CHAMBRE GARNIE. S'adresser rue Ste-Charles, No 36. 3 juin—1f

DEMANDE.

UNE Nourrice trouverait à se placer en s'adressant de suite au No 72, rue des Français. 3 juin—3t

Avis aux médecins et aux familles.

NOUVEAUX APPAREILS VAPORIFÈRES perfectionnés du Dr L. H. LEFEBVRE, pour administrer des bains de vapeur et des fumigations de tous genres sans que le malade soit dérangé de son lit, traiter les maladies en épurant le sang par d'abondantes transpirations et par l'absorption des médicaments par les pores de la peau.
Appareils pour bains généraux, pour douches ou bains locaux, chaises à vapeur pour traiter les maladies des organes sexuels.
Les personnes qui désirent les voir fonctionner ou en faire l'acquisition, peuvent s'adresser chez le Dr Duperron, dentiste, encoignure Royale et Bienville, Nlle-Orléans. 3 mai

BOUCHONS—Un grand assortiment de bouchons, en Douane et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville. 8 mai

Jean Augé,

Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville,

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises du meilleur goût, choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, se composant des articles suivants:
Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.
Perruques, nattes, bandeaux, nattes sur peignes, chepeignes et frisettes, fabriquées chez lui. Ouvrages faits sur toile en cheveux avec une telle perfection qu'il est impossible d'appercevoir le faux du naturel.
Un assortiment complet de peignes à chignon écaille, écaille incrustée or, écaille blanche et ivoire du dernier goût.
Peignes à retapper écaille et ivoire.
Parures en cheveux, nouveau modèle.
Bijouterie en écaille incrustée en jais et acier (haute nouveauté).
Un grand choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 50 cts pièce.
Coiffures du dernier genre pour bals et soirées
Gants Jouvins et de Suède assortis, pour femmes, hommes et fillettes.
Objets de fantaisie pour étrennes.
Parfumeries des premières maisons de Londres et de Paris.
Il recommande de nouveau ses blancs de Perse et sa nouvelle composition pour arrêter la chûte des cheveux, faire croître et embellir, si avantageusement connue au public.
Les leçons de coiffures seront données et exécutées par une des premières coiffeuses de France que Mme Augé a fait venir à cet effet.
Un salon est expressément réservé pour la coiffure des dames; et un autre, au premier, pour les messieurs.
Toutes les marchandises ci-dessus désignées seront vendues à des prix très réduits. 10mars

HOPITAL HAYES

Ci-devant Hopital LUZEMBERG,

POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. L'emplacement (RUE DES CHAMPS ELYSÉES) en est admirable. Mis sur le pied d'une Maison de Santé, l'établissement joint aux attentions du chez soi les avantages d'un Hôpital. Il a des chambres spéciales pour les maux d'yeux.

—*Conditions*—

Salles	$1,00	par jour.
Salles particulières	2,00	"
Chambres particulières	3,00	"
Esclaves	1,00	"

Ou exige, à l'entrée du malade, un dépôt pour dix jours ou des références.
Les personnes qui désireraient se faire traiter sont priées de s'adresser à l'Hôpital ou au bureau du Dr. Hayes, rue Bourbon, No 13. 4 mars—1an

LE SIROP PECTORAL DE RICHARD, dont les propriétés curatives de la coqueluche et du crachement de sang ont déjà étendu la réputation dans la ville et la campagne, est aussi le meilleur remède contre les irritations et inflammations de la gorge et de la poitrine, telles que rhumes, enrouements, toux, &c.; en effet, les cas fort nombreux dans lesquels ce sirop a été employé, ont complètement prouvé que quelques cuillerées prises aux premiers symptômes d'irritation de la gorge, de la poitrine ou des douleurs d'estomac avec difficulté dans l'espace de 12 à 24 heures, font immédiatement le progrès de ces affections qui sont radicalement guéries dans l'espace de 12 à 24 heures.
Les conséquences si fâcheuses et quelquefois funestes des rhumes négligés devraient engager tout le monde à se procurer ce précieux sirop dont la vente considérable et toujours croissante depuis nombre d'années établit la supériorité incontestable sur tous les médicaments de ce genre. Son prix modéré (75 cents le flacon) le met à la portée de tous.
A vendre exclusivement par
F. SERTA, Pharmacien, Enc. Remparts et Quartier, N.O.
nov—

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison de MORENO FRERES, est dissoute aujourd'hui par limitation.
Je continuerai dorénavant les affaires en mon nom et pour mon compte. F. MORENO fils, Rue Vieille Levée, 44.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1861 3 juin—1f

A VENDRE.

UN bon cheval de famille, de 7 ans, très doux et très sain; une barouche qui a peu servi et un phaéton de Minor & Stevens, convenant à un médecin.
S'adresser aux écuries de Laborde à l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon. 3 juin—6f

CONSULAT DE FRANCE,
Avis mensuel.—Juin 1861.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Andrieu, Charles Jean Baptiste Gaubert. Léon (artiste tiste). Adder, Philippe. Hotin, Eugène. Bande, Marie Mlle. Legeyse, Emilie Mme. Brunet, Jean Bingloise Salomon. Loumgue, Jean Marie et François. Barret de Nazaris, St-Victor. Lachaud, Jean. Batmale, Réné. Micaud, Joseph. Bonnet, Adrien Benoni. Macardy, Xavier. Bourgon, Nicolas Bazile. Mondoisse, Jean Marie. Besançon, Pierre. Montebrun, Alexandre. Cina, Joseph. Mezerac, Félix. Charvey, Jean. Montaudon, Gustave. Castera, Jean. Michelet Ferrier, Rosalie Mlle. Cazalas, Jean Marie. Ponceboré, Sylvain Raymond et ses fils. Canivet, Placide Hyacinthe. Pillou, Louise Mme. De St-Omer, Marie-Louise. Pinery, Joseph Antoine. Deviu Mlle. Raveur, Joseph. Dugoua, Mme, née Louise O'lé. Rostand, Jean Marie. Delzado, Philippe. Roulère, Adolphe. Delafontanelle, Jean Jules. Rov, Mme Veuve, née Eugénie Lamarre. Debord, Antoine. Remy, Jacques Henry. De Lesparre, Antoine. Sabatier, Germain Gustave. Froment, Baptiste. Thublier, Pierre. Fauveau, Joseph. Verdier, Alfred. Grib, Joseph. Volguier, Eugène. Gingreau, Louis Pascal. Walker, A. William. Gauzou, e. Gagin, Bernard.

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 75, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 3 juin

VERMICELLI, MACARONI &c.—En magasin et à vendre par le soussigné:
50 caisses vermicelle d'Italie,
50 " macaroni "
50 " pâtes assorties "
FREDERIC AVET, 59 et 61 rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti. 3 juin—15j

HUILE D'OLIVE—En magasin et à vendre par le soussigné—
250 paniers huile 12 onces Piagniol
100 " " 11 "
100 " " 22 " Barilla'upt
75 " " 11 "
FREDERIC AVET, 59 et 61, rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti. 3 juin—15j

BEURRE DE MAI—En débarquement et à vendre par le soussigné—A bas prix le beurre
FREDERIC AVET, 59 et 61, rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti. 3 juin—15j

BRIQUES A FEU
de Liverpool et de la Virginie

A vendre par P. V. BERNARD, Passage de la Bourse, No 56, entre Douane et Bienville. 9 mars—4m 1re p le L

LE navire italien ANTONIETTA venant de Palerme, est en déchargement vis-à-vis du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir retirer leurs marchandises sur la levée et toutes celles seront envoyées dans les entrepôts publics aux frais et risques. LANATA FRERES, 31 mai, 4 et 11, rue Jefferson.

NI le capitaine ni les consignataires du navire italien ANTONIETTA ne seront responsables des dettes que l'équipage pourrait contracter. LANATA FRERES, 31 mai, 4 et 11, rue Jefferson.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans, 31 mai 1861.

LES actionnaires sont ... un dividende ... de la Banque ... pour le ... payable ...
J. M. LAPEYRE, président.

AUX ENTREPRENEURS.

DES estimations seront reçues pour le dépôt de ... de la rue ... Levée et ... jusqu'au 1er juin ...
1er juin—3t

Dissolution de Société.

LA Société existant entre les soussignés sous la raison de L. PESQUIER PHILIPS & MOORS est dissoute, ... par L. PESQUIER et PHILIPP WEBER.
L. PESQUIER, PHILIPP WEBER, L. MOORS.
1er juin—3t

Librairie Chol,

138......RUE ROYALE......138
Encoignure Toulouse.

Reçu par le Lemuel Dyer, un grand assortiment de
ROMANS NOUVEAUX,
ET DE
PUBLICATIONS ILLUSTREES.

Alex. Dumas—Les Mohicans de Paris, complet. Les Mémoires d'un Policeman, 1 vol. in 18. Paul Féval—Le Bossu, 4 vo. ... Les Confessions de Robert Robert, 4 vo. ... Les Gueux de Sa... 1 vol. in 18. ... 1 vol. in 18. Caentelou—Le Curé ... 1 vol. in 18. ... Hégésippe Moreau—Le Myosotis, 1 vol. in 18. Eugène Robert—Le Pasteur du Peuple, 1 vol. in 18.
Papiers peints. Fournitures de Bureau, &c.
30 mai—3t

Maisons à louer.

A ... GRANDES MAISONS ... ESPLANADE ... Royale ... propres de grandes familles et offrant toutes les commodités désirables.
S'adresser pour plus d'information rue Royale, No ... St Pierre. 30 mai—1f

Maison à louer.

UNE JOLIE MAISON DE RESIDENCE, ... rue Ste Anne ... Pour les conditions, s'adresser à ... Ste Anne, No 42, entre Chartres et Royale. ... 29 mai—

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Bros.)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 59, entre Conti et Bienville, Nlle Orléans.

Cognac, vins, liqueurs, &c.

CINQ quarts et 20 huitièmes cognac, champagne Vineyard proprietors, 1850;
30 quarts et 30 huitièmes, do do do 1857.
25 do 20 do do do do 1858.
25 do 20 do do do do 1859.
50 do cognac Godenburg, 1850, et 17 do do 1855.
25 do et 20 huitièmes cognac, Gautier Frères, 1849.
10 huitièmes cognac, Gautier Frères 1/21;
40 quarts cognac d'la champagne 1825 Larroude Frère
40 huitièmes do vieux Larroude Frères;
30 do do Otard Dupuy, Larroude Frères;
30 do et 20 quarts eau-de-vie de La Rochelle, Alexandre Seignette;
10 barriques rouge Montferraud, et 10 do Queyries;
18 do do Margaux 1858, et 19 do St-Julien
10 do do St-Emilion, et 30 do do Côte-de-Bourg;
10 do do St-Estèphe;
20 do vin blanc Sauternes, 1858 et 19 1/2 do do do
10 do do do et 14 demi do do do
100 caisses 12 bllles vin rouge, et do do 24 1/2 do Lafite, Latour, Rue Montau, St-Brion, Larose, Eargaux, Leoville;
300 caisses 12 bllles vin rouge, Lafite, Latour, &c., à l'émeri;
50 do do do Margaux Larroude Frères;
60 do do do Château Latour do
50 do do do Larose do
100 do 24 1/2 do Haut Brion do
50 do 12 do Cantenac do
50 do do do St-Julien, Lion's Brand;
25 do do do Barsac;
25 do do do Chambertin;
25 do do do Clos Vougeot;
25 do do do Bourgogne;
25 do do do Château Lafite;
25 do do do do Rauzan;
25 do do do do Margaux;
30 do do do do Leoville;
8 do do élixir de Raspail;
8 do 24 1/2 do do
200 caisses 12 bout. vin blanc Chateau Yquem
100 do do Sautern s
500 do do Haut Sauternes
paniers 12 bout. Champagne, Crême de Bouzy
50 do 24 1/2 do do
100 do 12 do Royal Hunter
100 do 24 1/2 do do
40 do 12 do Fleur de Bouzy
25 do 24 1/2 do do
360 do 12 do ordinaire
79 caisses 48/4, 25 do, 24 1/2 et 25 dito 12 bouteilles champagne, Lemaître
10 caisses 12 bouteilles anisette, 25 dito 25 paniers chaque dito
50 caisses 12 bouteilles liqueurs assorties
10 do do Crême de vanille
5 do 24 1/2 boites truffes, 5 do 50 1/2 do do
5 do 40 1/2 do do
50 do 12 paubans prunes grand format
25 do do do petit do
200,000 bouchons à demejeannes grands
100,000 do petits
100,000 bouchons No 2, 250,000 bouchons No 7
75,000 do No 9, 500,000 do courts pointus
500,000 do réguliers fins
150,000 do à demi bouteilles, sous les clefs de la douane, à vendre par VOR MAIGNAN,

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général,

—*IMPORTATEURS DE*—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.
Dépôt de Château de Forteta, ... Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.
No 87, rue Royale, Entre Conti et St-Louis

DIVERS—En magasin, à vendre par le soussigné
—25 barriques vin Bergasse,
1500 caisses vin rouge différentes marques,
150 do vin blanc Haut Sauterne et Ch Rieussec
200 do vermouth Noilly Prat & Co,
50 do muscat do do
50 do cassis, punch au rhum, eau verte, de Noilly Prat & Co,
50 caisses liqueurs assorties,
150 do salaisons assorties, capres, cornichons, olives, olives farcies, &c.
500 paniers huile Piagniol, 24, 22 et 11 onces,
17 caisses tomates conservées,
1500 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons,
3 balles bouchons à demijeannes assortis,
100 do amandes du Languedoc, coque tendre,
50 paniers bouteilles vides, 22 onces,
50 caisses, 1 grosse chaque, bouteilles à madère, porto, &c.
25 estagnons eau de roses,
50 do eau fleurs d'oranger,
100 caisses do do
7 do pommades, savons et huiles,
50 do fruits au jus assortis, J. Lafaurie,
25 do fraises au jus do do
50 do cerises à l'eau de-vie do do
PAUL JUGE & FASSY,
11 avril 27, rue St-Louis

Aux amateurs de pêche,

NOUS avons reçu notre assortiment complet d'articles de pêche et nous appelons l'attention des marchands de la campagne et de la ville, ainsi que les amateurs à examiner les articles suivants:
HAMEÇONS VERITABLES LIMERICK:
" " " pour poisson rouges,
" " " pour casse burgots,
" " " pour truites,
" " " pour grognards,
" " " pour appas,
10,000 yardes lignes en soie tordue,
10,000 " " pitre, assorti,
10,000 " " goudronnées,
200 grosses lignes en coton, assorties,
100 " " chanvre do
Aussi:—Cannes à pêcher, de toutes les dimensions, supettes et couteaux propres à l'apêche.
A vendre à bon marché par
ROUSSET & VOORHIES
28mars No 66, rue du Canal, près Chartres

Volontaires Français.

AVIS.

Les sujets Français qui désirent se destiner au service de la ville et faire partie du Bataillon des Volontaires Français sont invités à s'inscrire chez le commandant, rue de l'Hôpital 73, au Louisiana Academy. L'équipement complet coûte $4.75cts
Pour le commandant FERRIER,
Le capitaine adjudant-major,
3 juin—6f DE LAMARRE.

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Première Compagnie.

LES membres composant cette compagnie sont notifiés qu'il y aura une assemblée générale pour affaires importantes, le MERCREDI 5 juin à 7 heures P. M., à la caserne, rue St-Pierre, entre St-Claude et Trémé.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du capitaine, F. GOMEZ.
3 juin—3f

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Nlle-Orléans, ce 3 juin 1861.

ORDRE GENERAL No 2.

1o—Il y aura exercice du canon, de cinq à sept heures de l'après dînée, à l'Arsenal d'Etat, comme suit.

Pour la première compagnie le lundi; pour la 2me, le mardi; pour la 3me, le mercredi; pour la 4me, le jeudi, pour les pontonniers, le vendredi.

2o—Les capitaines dirigeront les exercices de leurs compagnies et nommeront leurs sous-instructeurs. Pour leur commodité, ils mettront deux pièces dans l'allée de l'Arsenal ou de la rue d'Orléans, et placeront des sentinelles pour empêcher la foule de les importuner.

Par ordre du major Théard
3 juin—6f E. D. COURMES, aide-major

Bataillon d'Artillerie d'Orléans,

Nlle Orléans, ce 3 juin 1861.

Ordre général No 1.

1o—Sont nommés en vertu des pouvoirs qui me sont donnés
E. D. Courmes, lieutenant adjudant-major
M. A. Calogne—lieutenant quartier-maître
C. E. Beyrra—lieutenant payeur,
James Pollock—Adjudant sous-lieutenant
Edouard Drouet—Porte-drapeau, sous-lieutenant.
A. Zamit, sergent artificier en chef.
M. A. Garcia—Capitaine Instructeur.
Louis C. Leroy, maréchal des logis chef du train.
2o—Ces officiers seront reconnus et respectés comme tels.—Par ordre PAUL E. THEARD, Chef de Bataillon
3 juin—2

Avis aux Contribuables.

LES TAXES DE LA VILLE
Pour l'année 1860,

Sur les propriétés foncières, les esclaves, les meubles, le capital, le revenu, &c.

Sont maintenant dues,

et doivent être payées à mon bureau, à l'hôtel de ville. Les contribuables sont priés de venir les payer. Tous les comptes non-payés d'ici au 1er juillet, seront annoncés conformément à la loi.
ADAM GIFFEN, Trésorier de la ville.
29 avril—9m 1re p

AVIS.

PIERRE CASANAVE,

Entrepreneur de Pompes Funèbres.

Comptant toujours sur le patronage de mes amis et du public en général, j'ai l'honneur de leur faire savoir, que quoique incendié en ore une fois, je suis toujours rue Marais, entre Bienville et Douane (même endroit) et prêt à recevoir tous les ordres pour funérailles, et qui seront exécutés avec la plus grande ponctualité.
Egalement les ordres peuvent être laissés rue Bourbon, près St Louis, No 3c. P. CASANAVE.
21mai—1m 1re p

A MILICE ATTENTION!

EXERCICE...... EXERCICE.

M. A. OERY, très connu en cette ville ayant appartenu à plusieurs compagnies. Vient de monter une école de tir ... mettre au ... le maniement des armes et l'école de peloton.
Des armes sont à la disposition des élèves. On est prié de se faire inscrire au plus tôt, rue Dumaine 137 ancien collége Audubon entre Bourgogne et Remparts.
Tous les jours à 7 heures du soir.
Une vente pour donner toutes les satisfactions désirables pour ce genre de manœuvres.
Il se chargera aussi de donner des leçons particulières à domicile.
Prix modérés. 30 mai—12

XX ALE

de la CELEBRE MARQUE de
J. & R. TENNENT, A GLASGOW

ALE DOUBLE FORT EN JARRES et BOUTEILLES, à vendre en douane et en magasin par M. A. DE LIZARDI & Co., Rue Bienville, No 52
24mai—1m

Chaudières anglaises à sucre

DES MANUFACTURES DE
& J. RANKIN,
A LIVERPOOL.

CHAUDIÈRES A SUCRE en fer battu et fondu et de toutes dimensions, en douane et en magasin et à vendre par M. A. DE LIZARDI & Co. Rue Bienville No 52
24 mai—1m

Guêtres pour militaires.

FABRIQUE CHEZ Vor PRETAT,
75, rue de Chartres.

Guêtres faites sur mesure, de $1 à $2 50 la paire.
27 mai—

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,
Rue Carondelet, No 33,
Au rez-de-chaussée, bureau du fond
1erfev—1an

ASSOCIATION.

A partir de cette date, M. GEORGE NATHAN devient membre de notre société. Le titre sera
T. Lonsdale, Nathan & Co.
1er mai—1m H. T. LONSDALE SONS & CO

Taupettes de campagne.

100 douzaines taupettes recouvertes en osier, de différentes formes et grandeurs à vendre à BON MARCHÉ par ROUSSET & VOORHIES, 12 mai No 83, rue du Canal, près Chartres.
P. S.—Aussi assortiment de FER BLANC, MOQUES, CUILLERES et FOURCHETTES ...

Fusils à deux coups.

NOUS venons de recevoir un lot de fusils anglais à DEUX COUPS, par quantité et au détail aux Gardes Urbaines ou tout autre corps, pour la défense de la ville, à des prix au-dessous de l'importation. Fusils de $15, 18 et $20, très légers, chez ROUSSET & VOORHIES, 18 mai No 83, rue du Canal

Hotel Pradat, à Biloxi

LES soussignés, successeurs de Mme Elizabeth Pradat, ont l'honneur d'informer le public que l'HOTEL DES CHÊNES VERTS, à Biloxi, est ouvert pour la saison. Ce bon établissement, un beau yacht, des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement.
Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du steamer.
1mai—3m J. B. & E. C. PRADAT

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35

Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS,
1 mai—1 m No 83 rue du Camp

$65 EUREKA! $65

MACHINE A COUDRE, patentée
D'ELIAS HOWES,
Rue du Camp, No 3.
AGENT E. L. NIMMO.

LE public est prié de se rappeler que cette Machine est la seule qui, se vendant à bon marché, coud les étoffes les plus épaisses et les plus fines et des deux côtés. Elle est supérieure à toutes celles de $85 ou de $100. TOUTES LES AUTRES ont trompé l'attente des acheteurs. On peut se référer à des centaines de personnes qui en sont servies. 1mai—

EN débarquement du navire R. D. Shepherd, du Havre—4000 douzaines bas et demi bas écrus.
1 caisse rubans velours soie assortis.
1 " châles dentelle
1 " " fantaisie à vendre par ETERNOD & PIAGET, 46, rue de Chartres.
24 mai—

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre—18 futs vin blanc du Rhin,
1 caisse barège à voiles,
10 " mouchoirs madras
7 " mousseline pour rideaux, à vendre par ETERNOD & PIAGET, 46, rue de Chartres
24 mai

ARMES.

5 caisses fusils doubles,
50 carabines Monte-Christo,
15 pistolets do,
15 do à 4 et 6 coups.
A vendre par ETERNOD & PIAGET, 46 rue de Chartres
26 avril

HOTEL GREGOIRE,
LEWISBURG.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, que l'ouverture de son Hôtel aura lieu DIMANCHE prochain le 2 juin.
Magnifique warf nouveau permettant d'amener chevaux et voitures, de confortables cabanes à bain pour dames et messieurs, pêche abondante, belles promenades dans la forêt, ombrage et fraîcheur partout. Bonnes chambres et excellente cuisine française, à des prix très modérés. L'hôtel Grégoire ne peut manquer d'être patronné par les familles, dont plusieurs ont déjà devancé cet appel de près de 15 jours.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'office de l'Hôtel d'Orléans.
29mai—1m F. GREGOIRE, propriétaire.

Vacherie à vendre.

A VENDRE—Une des meilleures vacheries de la ville, établie ici depuis vingt ans et contenant trente belles vaches à lait, un taureau, trois chevaux, deux charrettes à lait, deux charrettes à fourrage, avec tous les accessoires. Les conditions seront très libérales.
S'adresser pour les renseignements à l'encoignure des rues Huitième et Prytania, Quatrième District à
10mai—1m G. A. HOLTZMANN

EN débarquement du navire Uncle Sam, arrivé de Bordeaux:
44 barriques vin rouge Quinsac
44 do do Camblanes
40 do do Cantenac
3 caisses de 25 paniers anisette extra de Chauvet fils.
A vendre par X. LAMBERT, rue des Magasins No 52.
15 mai
500 paniers champagne Jos Perrier Fils & Co,
200 caisses bourgogne ass. Mumm,
120 quarts Sherry et Porto,
100 caisses absinthe Berger,
150 do cerises à l'eau-de-vie,
10 punchons rhum de la Jamaïque,
40 pipes genièvre "Swan"
800 futailles eau-de-vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co, A. Seignette, Meledy,
2000 futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W Younger & Co, Edimburgh,
10 punchons Scotch Whiskey, Wm Stewart,
4 do Old Tom Gin.
BRULATOUR & Co, 32, ancien 28, Vieille Levée

Volontaires Français.

Le Bataillon des Volontaires Français ayant obtenu par la bienveillante entremise de Monsieur le Consul français la faveur d'être agréé par Monsieur le Gouverneur de la Louisiane, pour le service actif de la ville de la Nouvelle-Orléans, les officiers, sous-officiers et soldats des trois compagnies organisées ont reçu avis qu'aujourd'hui, mardi, 4 courant, les listes d'engagement à signer en pareil cas cesseront d'être à la disposition de ceux qui auront négligé de remplir cette formalité.

La convention mentionnée ci-dessus est conçue dans les termes suivants

Nous soussignés, officiers, sous-officiers et soldats du corps des Volontaires Français, tous sujets français, contractons l'engagement, aussitôt nos officiers commissionnés, de tenir en tout temps promptement disposés à obéir aux ordres du gouverneur de l'Etat de la Louisiane et de nos officiers supérieurs, en acceptant tout service d'ordre qui peut être réclamé de nous dans les limites de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Par ordre du commandant Ferrier.
Le capitaine adjudant-major,
4juin—1f DE LAMARRE.

Légion française.

Ordre No. 17

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1861.

LES membres de la CINQUIÈME Compagnie de la Légion Française se réuniront CE SOIR, mardi 4 juin, à 7 heures pour l'exercice. La plus grande ponctualité est recommandée, attendu qu'après l'exercice il y aura délibération sur des questions importantes.
ALBIN ROCHEREAU, Chef de Bataillon.
4 juin—1 CH LAFFON DE LADEBAT Adj Major.

Batallon de Cazadores Españoles de Nueva Orleans.

ORDEN No 4.

En la junta de los Sres Oficiales, tenida el 31 del mes próximo, pasado fueron, propuestos y nombrados por unanimidad, para los empleos, los Sres que acontinuacion se expresan.

Para capitan ayudante Du G. Segui.
" Subteniente abanderado, Du F. Sancho,
" Cirujano, el Dr Du F. Ribot,
y por nombramiento del comandante por subayudante, Du Gabriel Corral.

Lo que se publica para conocimiento de todos los miembros del cuerpo, y para que se les reconozca en sus empleos.

De orden del Comandante,
El Capitan Ayudante,
4 junio—1 G. SEGUI.

Batallon de Cazadores Españoles de Nueva Orleans.

ORDEN No 3.

Con el fin de que los ejercicios doctrinales se regularisen de un modo conveniente, se hace saber a todos los voluntarios de este Batallon, que las compañias los tendrán en la forma siguiente:

La 1a, los lunes, de 7 á 9 horas de la noche
2a, martes, " " "
3a, miercoles," " "
4a, jueves, " " "

Los Sres oficiales, sargentos y cabos se reunirán los viernes, en la sala de armas, para academia de maniobras, á las 6 de la tarde, y los sabados formará todo el Batallon á las 7 de la noche, para ejercicio general.

Todos los individuos del cuerpo podran concurrir á dichos ejercicios aun cuando no sea el dia señalado para su compañía.

Los Sres Oficiales deberán asistir el dia que corresponda á la suya respectiva.

Se espera la mayor puntualidad.

De orden del Comandante.
El Capitan Ayudante.
4junio—3 G. SEGUI.

Quartier Général du 4me régiment de la 2me Brigade.

1re Division de la Milice de la Louisiane.

ORDRE DE REGIMENT—No 1.

LE colonel du 4me régiment désirant faire sortir tous les ... sujets au service de milice, dans les ... d'âge ... St Philippe et Esplanade, Levée et Remparts, prévient les habitants de s'enrôler immédiatement dans leurs districts respectifs.

Les capitaines de compagnies et recevant leurs commissions se rendront ... aussitôt que ... sujets au ... de la loi de 1853.

Par ordre, DANIEL EDWARDS, colonel,
THOMAS FREELAND, adjudant.

Les nominations suivantes pour le 4me régiment de la deuxième brigade, 1re division, ont été faites par Son Excellence T. O. Moore, gouverneur de l'Etat de la Louisiane et devront être respectées comme telles—
John Strong, lieutenant colonel,
Richard Esterbrook, major,
George A. Foster, quartier-maître,
R. W. Adams, payeur.

—Chirurgiens—

James D. Edwards, capitaine compagnie	A.
William J. Behan, " "	B.
George Bates, " "	C.
Edward Gorry, " "	D.
Ernest Colly, " "	E.
George Strood, " "	F.
George Luzerberg, " "	G.
Gustave E. Pacquet " "	H.
" "	I.
H. W. Conner, " "	K.

Quartier Général de l'Armée Louisianaise.

Bureau de l'Adjudant Général,
Nlle Orléans, 15 mai 1861.

ORDRE No 359.—I—Le commandant en chef a été officiellement averti, par le secrétaire de la guerre, qu'il ... reçu d'avantage de volontaires engagés pour 12 mois de l'Etat de la Louisiane au service des Etats Confédérés. Le secrétaire de la guerre a demandé et il reçoit ... de trois mille volontaires pour SERVIR DURANT LA GUERRE. Le commandant en chef croit fermement que parmi les volontaires de 12 mois, enrôlés au service de l'Etat, il n'éprouvera aucune difficulté à répondre promptement à la nouvelle réquisition. Les règlements suivants seront observés pour mettre les troupes à ce service de l'Etat.

II—Les régiments complets de volontaires pour la guerre, qui seront composés sur bataillons, ou de ... bataillons préférablement aux compagnies.

III—Si peu de régiments complets s'engageant pour la guerre ... des régiments s'engageant ainsi seront transférés aux Etats Confédérés selon leurs rangs dans leurs mérites respectifs.

IV—Si des régiments complets ne se présentent pas pour la guerre, à ce des bataillons qui pourront être formés, par ... commissionnés de cinq compagnies seront reçus, et les commandants ... commandant en chef pour former un régiment et ... dans ... de procéder à l'élection des officiers supérieurs.

V—Si peu s'engagent régiments ni bataillons, les compagnies seront reçues et après avoir été formées en bataillons et en régiments selon le nombre de compagnies, il sera ordonné de procéder à l'élection des officiers supérieurs.

VI—Toutes les compagnies ou parties de compagnies refusant de s'engager pour TOUT LE TEMPS QUE DURERA LA GUERRE se dissoudront immédiatement et remettront leurs armes et équipements à leurs capitaines, qui en seront responsables.

Par ordre de THOS. O. MOORE, Gouverneur commandant en chef.
E. GRIVOT, adjudant et inspecteur général.

Avis aux compagnies militaires.

J. BARRÉ,

SELLIER,

CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE
Rue Bourbon, 206,
ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district.)
NOUVELLE-ORLEANS.
2 mai—3

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,500.

—DIRECTEURS.—

Alphonse Miltenberger,	J. B. Gribble,
E. Rochereau,	P. O. Nobiom
G. M. Wright,	A. Reichards,
L. Millaudon,	G. Sabatier,
O. Lauve,	S. M. Darby,
J. M. Basualdo,	J. Tuyes.

Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes et avaries occasionnées par les incendies, contre les dangers des mers et des rivières, aux taux courants de primes.
J. TUYES, President.
22nov—6m, 3pe J. W. HINCKS Secrétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE

Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Passage de Poste.

Nlle-Orléans, le 6 août 1858.

A UNE assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant des primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification ci-dessus de 15 pour cent sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.
HENRY PEYCHAUD, Président
S. PLASSAN, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire

Directeurs:

S. PLASSAN,	THOS. N. BLAKE
C. H. KERNION,	B. NAUTRÉ,
A. LAFOREST,	F. MORENO Jr.,
P. MALOCHEE,	PAUL QUEYROUZE
mars	H. PEYCHAUD.

Compagnie d'assurances mutuelle, de l'Etat de la Louisiane.

BUREAU, RUE DU CAMP, No. 38.

Capital souscrit ....$301,000.

E. GANUCHEAU, Président.
AMADEO LANDRY, Vice-Président,
A. PICOLET Secrétaire.

—DIRECTEURS:—

Amadée Landry,	Octave Voorhies,	W. G. Betterton
W. A. Gordon,	Theodore Lanaux,	Frank Shaw,
Alf. Delhonde,	C. J. Bell,	W. Cooper,
John Gaudy,	E. Bordelois,	F. Hickman,
J. Lapene,	D. P. Logan,	P. Rotchford,
E. H. Harris,	C. Cavaroc,	Chas J. Leeds,
J. N. Robert,	J. M. Wagner,	J. O. McLearn,
A. D. Grieff,	L. Boudousquié,	Valen Heerman,
Théodore Frois,	W. A. Kent,	Maglu Puig,
J. B. Morison,	J. Zolly,	Wm Crusat,
J. A. Bonnabon,	J. J. Herr,	W. B. Conger.

Cette compagnie assure contre les périls des mers et rivières, la perte et les dommages occasionnés par le feu et tous les autres risques ordinaires, aux taux courants de primes.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1860 1ersep—1an

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 46, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brevetés.

Ces verres ont obtenu la haute approbation des oculistes en renom de Paris et de MM. les docteurs Beard, Penisson, Crawcour, Nev, et de la Nouvelle-Orléans.

La courbe de ces verres leur donne un foyer lumineux à une aberration qui permet aux vues les plus faibles de s'en servir sans fatigue.

C'est au rapport même des spécialistes les plus versés dans la science de l'Optique, ce qui a été imaginé de meilleur pour la conservation et l'amélioration de la vue.

Ces verres ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, est excentré, comme dans presque tous les verres de lunettes, se trouve également réparti partout, de plus la superposition des deux courbes cylindriques les rend achromatiques et, conséquemment, bien plus claires que les autres.

Les myopes trouveront dans ces verres une grande amélioration.

M. Duhamel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur la construction de ces nouveaux verres des modèles qui rendront sensibles toutes les avantages de cette invention. 11fév

VINGT quarts tambours Morue—
A vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Conti et Bienville.
mai—15

HOUBLON—10 balles de houblon en magasin.
Farine de lin—20 barils de farine de lin.
Graines de lin—10 barils de graines de lin.
Bouchons—80 balles de bouchons pointus. 20 do de réguliers.
Amandes—100 sacs amandes de Tarragone.
Huile de Hareng—480 livres huile de Hareng.
Huile de lin—48 barils huile de lin anglaise.
Acide—30 carboys acide muriatique, à vendre par CUSACHS & ODEN,
Encoignure Royale et St-Philippe

INSTITUTIONS.

Fondée en 1844.—Incorporée en 1853

Institution Collégiale de la N. O

OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES
DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR
Mme Ed. LOCQUET,
No 202, rue du Camp,

CET établissement fondé par Mme Macarty, et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, comptera sa DIX-SEPTIEME session le LUNDI, 17 septembre

Mme LOCQUET, aidée de sa sœur Mme François LOCQUET, fait tous ses efforts pour continuer à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à ses prédécesseurs.

Des professeurs du plus grand mérite sont employés dans toutes les branches, tant d'agrément que d'instruction.

La musique du piano et l'étude du solfège sont entièrement enseignées par ces dames dont la réputation comme musiciennes et comme professeurs a été appréciée par les nombreuses familles qui ont bien voulu les favoriser de leur confiance.

La langue française qui est la langue maternelle de Mme LOCQUET et dont l'étude est devenue indispensable à une bonne éducation, est enseignée et pratiquée dans l'institution avec un soin tout particulier. Les jeunes personnes américaines trouveront dans leurs rapports de chaque instant avec ces dames toutes les facilités possibles pour se perfectionner dans la pratique de cette langue.

Cet établissement qui déjà se recommandait par ses vastes emménagements, vient encore de recevoir de nouvelles améliorations, tant sous le rapport de confort qu'en vue du bien-être des élèves.

Mme LOCQUET invite respectueusement les parents et les familles à venir visiter son pensionnat, où des prospectus leur seront donnés avec toutes les informations qu'elles pourront désirer.

INSTITUT ST-LOUIS,

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme DERON,
275......*RUE DAUPHINE*......275.

ON peut, pour plus de renseignements se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 août—1an—1j

INSTITUT St-CHARLES.

Greenville, près de Carrollton, La.

MME MACE a l'honneur de prévenir le public et les familles que la réouverture de ses classes a eu lieu le 1er septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'institution qu'on pourra se procurer dès le 1er septembre à ce bureau ou à l'institution.

On trouvera dans le prospectus le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques notes sur la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette institution, les références et enfin les conditions.

Une dame attachée à l'institution est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville.

Les lettres pour Mme MACÉ doivent être adressées Boîte M. No 3, Nouvelle-Orléans.

ACADEMIE,

123, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE Académie, fondée par M. G. Boyer, va reprendre avec ... concours de M. C. Lepraitre gradué de l'Université de France, ses classes. L'Académie dont la réputation n'est plus à faire, ... avec l'aide de professeurs ... pour la plus d'extension dans toutes ... l'enseignement. L'instruction ... comprendra l'étude des ... ainsi que ... pareille ... pratique avec M. Lepraitre ou avec M. Boyer. Les élèves seront exercés à se servir ... de l'arpentage.

N. B.—La comptabilité ... M. Lepraitre fera de ... régulier, afin de mettre les jeunes gens en état de tenir des livres ... payé en ... Rentrée des classes, le ...

Rhumatisme et Diarrhée.

Le ... présente ... cette ... guérit le rhumatisme et la diarrhée ... remèdes ... fait ... que ... Je ... des ... qui ... des ... de ... pour ... santé.
J. H. LENGSFIELD
Rue des Magasins, entre Canal et Triton

Je certifie que j'ai été atteint d'une diarrhée dont je souffrais depuis ... Après avoir essayé en ... de tous les remèdes, j'ai eu au No 117 rue Ste Anne, un médicament qui m'a guéri ... à ...
MARTIN FORD
No 146, rue du Camp
11fev—1p

GUÉRISON IMMÉDIATE,

du Croup, du mal de Gorge des brûlures et blessures récentes.

TOUTES SORTES D'ULCERES GUERIS
(même ceux provenant de maladies secrètes)
remèdes pour les hémorroïdes, la ... de ... la toux, la pierre ...
REMEDE SPECIAL POUR CHAQUE MALADIE
S'adresser au No 117, rue Ste-Anne.
Heures de bureau ... de ... heure à 3 ... demie P. M. ...

Etablissement hydrothérapique

DU SUD,
Du Dr RANCE,
A BILOXI (Mississippi)

CET établissement fondé en 1844 par le Dr Byrenheidt et ... par le Dr H. Ra ... sera prêt à recevoir des malades ...
24 avril—3m

Changement de local.

R. B. SYKES ... a transporté son magasin du No ... rue ... RUE DES MAGASINS ...
Jours de vente ... et samedis. Ventes du ...
25 mars

MAISON LESTRADE
A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison ...
...

LE DR RANCE

A chargé le Dr Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,

De la Faculté de Paris.

rue Bourbon, No 228, entre Ursulines et St Philippe

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Medallion, velours, Wilton et Bruxelles, de 3 1/2 à 24 pieds de large, nattes de paille anglaise et toile ... pour dessus de tables.
Aussi, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de coco ... pour bureaux ... couvertures de tables et de piano, &c. à bas prix.
9fev—3 A. BROUSSEAU & C

Demande d'apprentis.

ON demande comme apprentis dans la Manufacture de Souliers, plusieurs jeunes garçons de 14 à 16 ans.
S'adresser à la Fabrique de Souliers de ... Charles No ...

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,
No 107 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis,

LES DENTS ... et ... dans ... tous ... et ... Les lèvres ... sans ...
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
9 juin—1 a M

$ 50 de récompense

Partie ... marronne ... la négresse Catherine, âgée d'environ ... ans, ... ordinaire ... ; parlant anglais et français ... La susdite récompense sera donnée pour leur arrestation.
Dr RANCÉ, rue Bourbon, près St-Philippe
15mai—

EN VENTE.

Considérations sur la Défense de l'Etat de la Louisiane et sur l'Organisation de ses Milices,

Par James Trudeau,

Général commandant la Légion de la Louisiane.

Chez VICTOR HEBERT, rue de Chartres No ... et chez J. LAMARRE, éditeur, 96, Passage Bourse.
Prix ...... $1 29mai—15t

LES débiteurs de la maison ... FRERES sont priés de venir régler leurs comptes avec le soussigné.
J. ETERNOD, Syndic de la faillite
18 mai—30f

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.

En débarquement du navire Express, du Havre
50 caisses ... de Vichy de toutes les sources
200 flacons eau sulfureuse de Bonnes.
A vendre par F. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane

SANGSUES

HONGROISES
HONGROISES ET SUÉDOISES

J. L. PELÉ

successeur de
Mme Vve Le PROVOST,

Rue Bourbon, 136, entre Toulouse et St Pierre.
A l'honneur de prévenir MM. les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises, qu'il vend au prix très réduit comme ci-dessous:
Hongroises et Suédoises, par mille...... $70
do do par cent $10

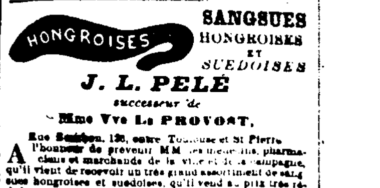

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Ca ... et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 51, rue ROYALE, entre Conti et Bienville, en gros et en détail aux prix les plus modérés.
Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne.
B. LOUBAT

CHAMPAGNE—30 paniers Heidsick Piper, en gros des et demi-bouteilles.
25 paniers Heidsick Piper, en grandes et demi-bout.
25 caisses Mumm & Co. do do
25 do Imperial (Cabinet) do do
30 paniers diverses marques.
A vendre par L. E. DELUZAIN
mai 118, rue Royale